

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 21_117

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : RQPS DU SERVICE DECHETS
2020**

Date de la convocation : mercredi 23 juin 2021

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 9 Votants : 33</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Mathias LAVOLE, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Myriam CATTANEO à Evelyne LABRUDE, Pascal SERVAIS à Martine MACHON, Nathalie HENNER à Bertrand PICHON MARTIN, Véronique MOREL à Matthias LAVOLE, Jean Claude SARTER à Laurette BOTTA, Birgitta RENAUDIN à Raphael MAISONNIER, Céline BOURSIER à JP SIRAND PUGNET, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Williams DUFOUR à Marie José SEGUIN</p>
---	--

CONSIDÉRANT le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service déchets établi pour l'exercice de l'année 2020.

Le RPQS du service déchets est joint en annexes.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **VALIDE** la présentation en séance, du rapport annuel sur le prix et qualité du service déchets 2020.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 2 juillet 2021,

La Présidente,
Anne LENFANT



C.C. COEUR DE CHARTREUSE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2020

Adresse : Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax** : 04.76.66.13.65

Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 200 040 111 00110

A - Les indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1^{er} janvier 2014, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Populations INSEE des communes membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse				
Commune	Code postal	Population INSEE 2017		
		municipale	comptée à part	totale
Corbel	73 160	157	4	161
Entre-deux-Guiers	38 380	1 763	29	1 792
Entremont-le-Vieux	73 670	649	8	657
La Bauche	73 360	505	5	510
Les Echelles	73 360	1 223	16	1 239
Miribel-les-Echelles	38 380	1 721	38	1 759
St-Christophe-la-Grotte	73 360	531	13	544
St-Christophe-sur-Guiers	38 380	838	9	847
St-Franc	73 360	167	16	183
St-Jean-de-Couz	73 160	291	8	299
St-Joseph-de-Rivière	38 134	1 219	28	1 247
St-Laurent-du-Pont	38 380	4 531	93	4 624
St-Pierre-de-Chartreuse	38 380	1 015	28	1 043
St-Pierre-de-Genébroz	73 360	334	9	343
St-Pierre-d'Entremont Isère	73 670	571	14	585
St-Pierre-d'Entremont Savoie	73 670	457	15	472
St-Thibaud-de-Couz	73 160	1 060	20	1 080
TOTAL		17 032	353	17 385

Population DGF = 19 045 habitants

➤ **Classification Ademe - typologie du territoire : MIXTE RURAL**

2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2020, le service déchets de la CCCC était constitué de 3 emplois ETP : 1 responsable de service (0,8 ETP), 1 chargée de mission prévention-communication (1 ETP), 2 gardiens de déchèterie (1,1 ETP) et 1 agent technique mis à disposition du service pour partie de son temps (0,1 ETP).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en prestation de service par un groupement de 2 sociétés : Sibuet Environnement et SME Environnement.

Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 070 bacs) ; il existe cependant encore de nombreux bacs individuels, notamment sur les secteurs des Entremonts et de la vallée de Couz.

La collecte sélective est assurée en prestation de service par ce même groupement d'entreprises.

Les usagers disposent à ce titre de 90 points tri en apport volontaire, constitués de :

- 94 colonnes emballages : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaires
- 72 colonnes papiers : journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- 90 colonnes verre : pots, bocaux et bouteilles

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Chartreuse Energie pour l'exploitation du bas de quai

La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine et huiles moteur.

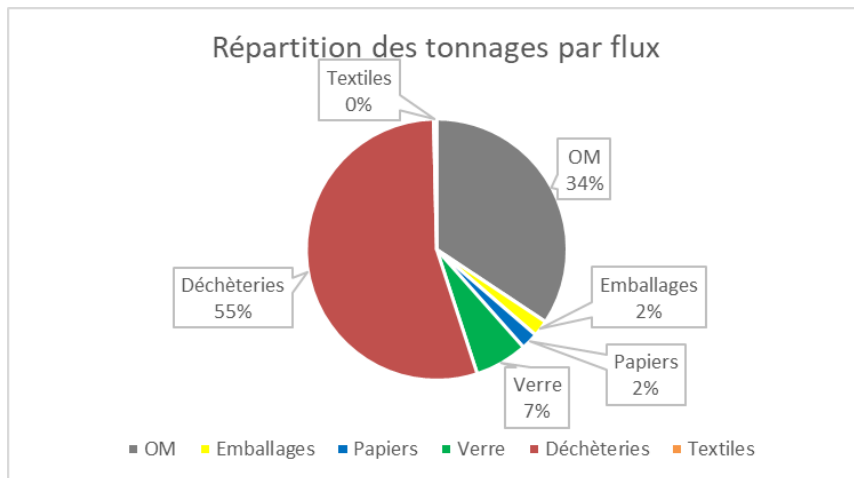
La CCCC dispose de 17 conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées et Le Relais.

La CCCC a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers.

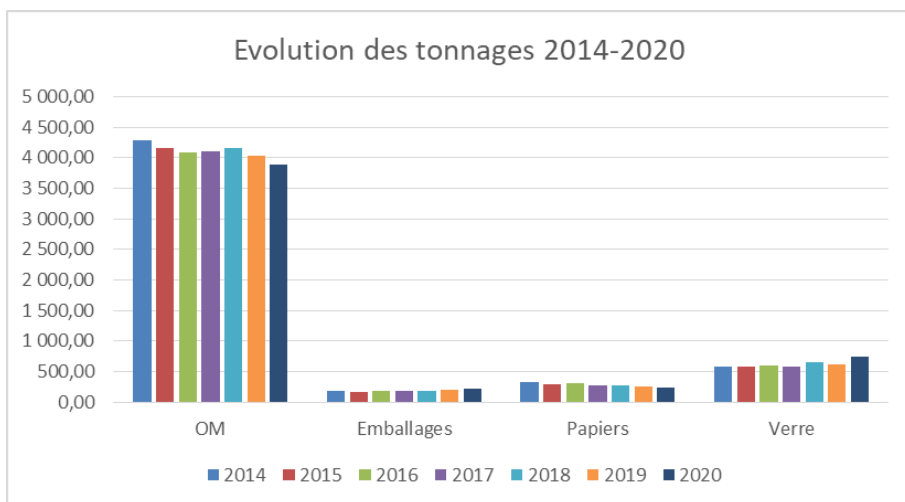
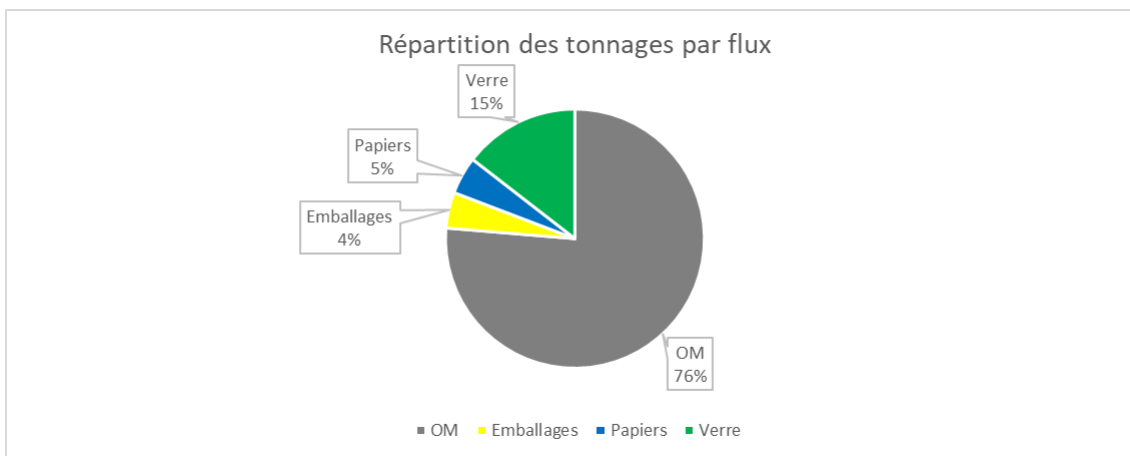
Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (OCAD3E/Eco-systèmes), encombrants/bois/ferraille (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re_fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile).

Flux et tonnages 2020

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2020
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	C1 à C2	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	UVETD Savoie Déchets Chambéry	3 884 t
Emballages	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	227 t
Papiers	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	239 t
Verre	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Quai de transfert SME Belley	739 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Chartreuse Energie	Multiplaces	6 183 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées Le Relais	Centre de tri Ugine Transit Gières	43 t
TOTAL						11 316 t



Les ordures ménagères et la collecte sélective



➤ **Evolution 2019-2020 :**
 ordures ménagères : - 3,7 %
 emballages : + 9,4 %
 papiers : - 7,7 %
 verre : + 19,6 %

➤ **Evolution 2014-2020 :**
 ordures ménagères : - 9,5 %
 emballages : + 28,7 %
 papiers : - 27,3 %
 verre : + 27,6 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre
CCCC 2020	228 kg/hab	13 kg/hab	14 kg/hab	43 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2019 (Ademe/mixte rural)	201 kg/hab	47 kg/hab		34 kg/hab

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la CCCC présente des ratios de collecte par habitant élevés pour les ordures ménagères. L'activité touristique du territoire ainsi qu'une part importante de déchets assimilés (producteurs non ménagers) peut expliquer en partie ces chiffres.

Concernant la collecte sélective, les ratios sont très en-dessous des moyennes régionales pour les emballages-papiers. Ces résultats confortent ceux de la caractérisation qui avait été réalisée en 2018 et qui avait mis en lumière une part encore importante de recyclables dans les ordures ménagères.

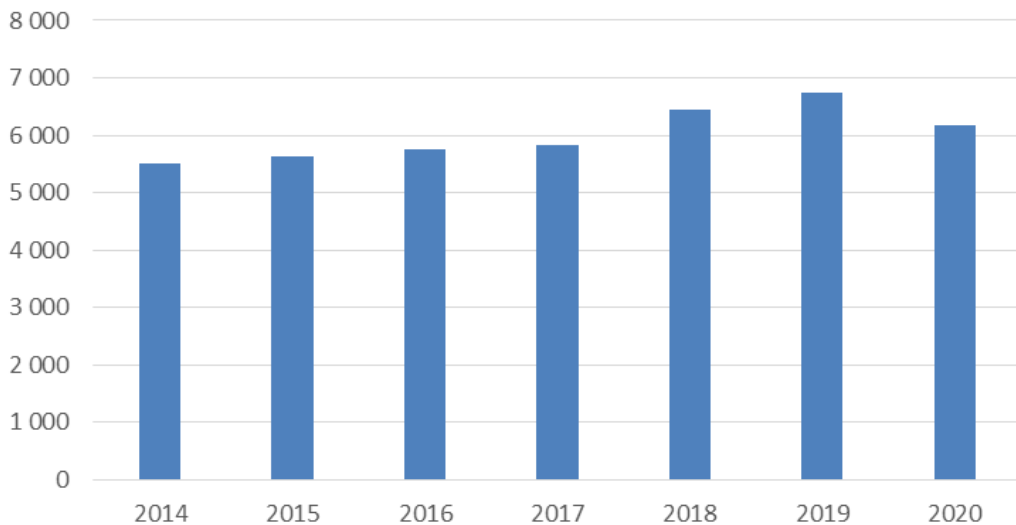
Le ratio est par contre plus élevé que la moyenne pour le verre. La collecte du verre issu de la nouvelle unité de production des Caves de Chartreuse depuis fin 2019 pourrait en partie expliquer ce résultat. Des chiffres similaires ont été observés sur l'ensemble du territoire français en 2020, en lien avec les différentes périodes de confinement.

Bien que les chiffres soient à interpréter avec précaution du fait de la crise sanitaire, il est à noter toutefois qu'entre 2019 et 2020, le ratio ordures ménagères est en baisse alors que celui des emballages est en hausse, ce qui atteste d'un meilleur geste de tri par la population.

Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2019
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	5 961 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 – Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	222 t

Evolution des tonnages 2014-2020



➤ **Evolution 2019-2020 :**
- 8,1 %

➤ **Evolution 2014-2020 :**
+ 12,4 %

Pour la 1^{ère} fois depuis la création de la CC Cœur de Chartreuse en 2014, les tonnages collectés sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont en baisse. Ceci s'explique par la fermeture du site pendant 6 semaines lors du confinement des mois de mars et avril.

Le tonnage est resté stable sur St-Pierre-d'Entremont, probablement du fait d'un nombre significatif de personnes ayant intégré plus fréquemment et plus longuement leurs résidences secondaires pendant cette année marquée par la pandémie, mais également de la mise en place d'une benne pneus au printemps et à l'automne.

Horaires d'ouverture des sites

➤ Du 1^{er} janvier au 30 novembre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

➤ Du 1^{er} au 31 décembre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	9h-13h / 14h-17h	-
Vendredi	13h-17h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

En 2020, l'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Des limites d'apport ont été instituées suite au vote du règlement intérieur des déchèteries applicable au 1^{er} janvier 2020.

Seuils de dépôts

Type de déchets	Particuliers	Professionnels
déchets acceptés en benne	3 m ³ par jour	5 m ³ par jour
végétaux et gravats déposés dans les box	5 m ³ par jour	8 m ³ par jour
huiles moteur et huiles alimentaires	20 L par jour	50 L par jour
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	20 kg par jour	30 kg par jour

Les services techniques communaux, les services départementaux et les associations sont assimilés aux professionnels au titre des limitations des apports.

Fréquentation annuelle

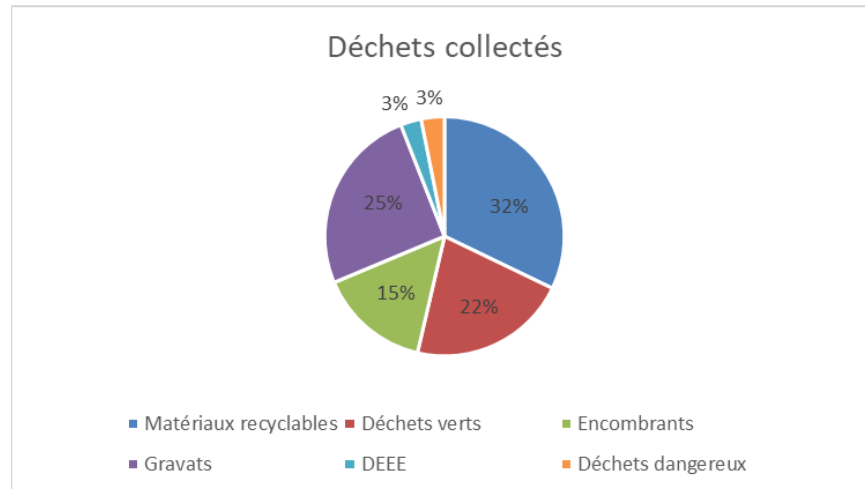
Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
42 404 visites	2 827 visites

En lien avec la diminution des tonnages collectés sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, la fréquentation du site a diminué entre 2019 et 2020.

A l'inverse, celle de St-Pierre-d'Entremont a augmenté.

Quantités de déchets acceptés

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
Encombrants	871,70	59,74	valorisation énergétique
Ferraille	347,14	25,14	valorisation matière
Végétaux	1 328,87	-	valorisation organique
Cartons	206,60	38,46	valorisation matière
Gravats	1 567,65	-	valorisation matière
Pneus	80,35	13,32	valorisation matière
Amiante	159,11	-	stockage
Agglomérés	685,73	66,76	valorisation matière
Bois brut	317,48		valorisation matière
Papiers	55,80	-	valorisation matière
Plâtre	122,55	-	valorisation matière
PVC	7,14	-	valorisation matière
	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
DDS	32,89	2,11	traitement spécifique
DEEE	158,91	14,35	valorisation matière
Tubes/lampes	0,42	0,00	valorisation matière
Batteries	2,12	-	valorisation matière
Huiles de cuisine	2,93	0,64	valorisation énergétique
Huiles moteur	9,54	0,99	valorisation matière
Piles	2,39	0,23	valorisation matière
Capsules de café	1,27	0,22	valorisation matière
Cartouches d'encre	0,23	0,00	valorisation matière
DASRI	0,18	0,05	valorisation énergétique
Câbles électriques	0,43	-	valorisation matière
TOTAL	5 961,43 t	222,01 t	



3. La prévention

En janvier 2020, une chargée de mission prévention-communication a intégré l'équipe du service déchets afin de renforcer les actions autour de ces thématiques.

Une importante partie d'entre elles ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

☞ La gestion des biodéchets

Compostage/lombricompostage

- 164 composteurs bois et 2 lombricomposteurs mis à disposition en 2020
- 7 sites de compostage partagé en fonctionnement :
 - Résidence Chartreuse à St-Pierre-de-Chartreuse
 - jardins partagés aux Echelles
 - place Francisque Viard aux Echelles
 - siège de la CC Cœur de Chartreuse à Entre-deux-Guiers
 - Le Château à La Bauche
 - jardins partagés à Miribel-Les-Echelles
 - jardin de l'ancienne cure à St-Joseph-de-Rivière
- 10 sites de compostage autonome en fonctionnement :
 - collège St-Bruno à Entre-deux-Guiers
 - collège Béatrice de Savoie aux Echelles → la gendarmerie composte également sur ce site
 - Monastère de Currière (Sœurs) à St-Laurent-du-Pont
 - Monastère de Piquetière à St-Laurent-du-Pont
 - collège Le Grand Som à St-Laurent-du-Pont
 - gendarmerie à St-Laurent-du-Pont
 - école primaire à St-Pierre-d'Entremont
 - école primaire à Miribel-les-Echelles
 - école primaire à St-Pierre-de-Chartreuse
 - école primaire à St-Thibaud-de-Couz (en cours de relance)

Réseau de guides composteurs

En septembre, une soirée d'échanges a été organisée entre les membres du réseau des guides composteurs du territoire et l'équipe du service déchets de la CCCC. Lors de cette soirée, ont été définies les attentes pour la nouvelle commande de composteurs individuels et collectifs (bois non traité, couvercle en deux parties, ...). Un temps a été prévu pour échanger sur l'écriture d'un scénario pour un futur teaser de promotion du compostage et sur les formations compostage-paillage.

Broyage

- Subventionnement à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs
- 10 dossiers déposés représentant 14 foyers = 1 288 € de subventions versés

Formations

- Juillet : 3 sessions de formation compostage-paillage pour 35 particuliers
- Septembre-octobre : 2 sessions de formation compostage-paillage pour 31 particuliers
- Octobre : 1 session de formation en gestion des gros volumes de végétaux pour 15 particuliers
- 4 personnes ont souhaité devenir guide-composteur et sont en cours de formation pour devenir des ambassadeurs du compostage sur le territoire

☞ Autres actions de prévention

Lors du festival Cultur'éco à St-Pierre-d'Entremont, au mois de février, un stand d'informations au tri et un atelier de fabrication de produits ménagers a été installé.

4. La communication

☞ Animations auprès du jeune public

- Projets pédagogiques en milieu scolaire dans les écoles primaires de St-Joseph-de-Rivière (1 classe), St-Christophe-sur-Guiers (1 classe), St-Laurent-du-Pont (2 classes de l'école Notre-Dame-en-Chartreuse et 2 classes de l'école La Plaine), Miribel-les-Echelles (1 classe) :
 - animations en classe
 - visite de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers

Les visites du centre de tri et de l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) de Chambéry n'ont pas pu avoir lieu. Par mesure de précaution face au Covid-19, ces deux unités de traitement des déchets ont fermé leur site aux visiteurs.

→ 7 classes inscrites, soit 173 élèves sensibilisés au tri sélectif, au compostage et à l'usage des déchèteries

☞ Communication tout public

Une vingtaine de Sœurs du Monastère de Piquetière à St-Laurent-du-Pont ont été formées aux bonnes pratiques du tri et du compostage mais aussi à la réduction des déchets.

De nombreux articles ont été rédigés à destination des gazettes municipales, intercommunales et des sites internet de la CCCC et de ses communes membres afin de communiquer auprès du plus grand nombre sur les gestes de prévention et les différentes filières de tri.

La CCCC a poursuivi son action de sensibilisation envers les campings de son territoire en mettant à disposition des vacanciers des kits comprenant des sacs de précollecte et des tracts d'information bilingues.

En août, un spectacle de l'Homme poubelle ainsi qu'un stand d'informations au tri et un atelier de fabrication de produits ménagers ont été proposés dans le cadre des Endimanchés à St-Pierre-de-Chartreuse.

Depuis 2016, la CCCC met gratuitement à disposition des organisateurs de manifestations du territoire des colonnes emballages et verre sur roulettes facilitant la mise en place du tri sur leurs événements. Toutefois, une grande majorité d'entre eux ont été annulés du fait de la pandémie.

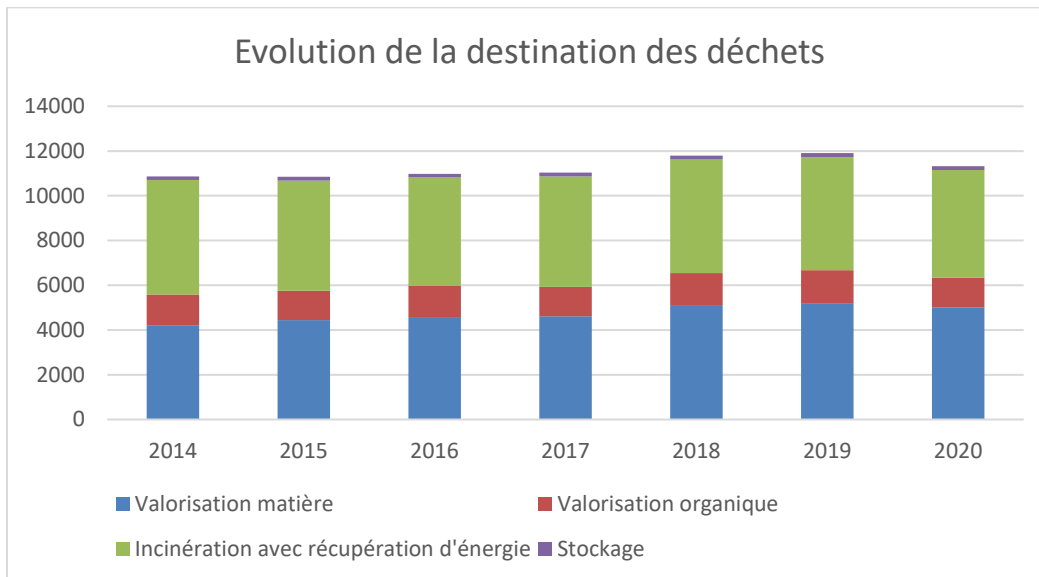
La CCCC s'est faite le relais de la version numérique de l'opération nationale « Tous au compost ! ».

Une interview relative aux formations compostage-paillage, aux sites de compostage de proximité, ...etc. a été diffusée sur Radio Couleur Chartreuse.

B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière/organique.



- Taux de valorisation matière/organique : 56 %
- Taux de valorisation énergétique : 42,6 %
- **Taux de valorisation total : 98,6 %**
(1,4 % en stockage)

La CCCC n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

En 2020, le centre de tri a réceptionné et trié 17 149 tonnes de collecte sélective dont 11 622 tonnes provenant des adhérents au syndicat, principalement du département de la Savoie.

A noter qu'en 2020, en raison de la crise sanitaire, l'activité a été suspendue pendant près d'1 mois au centre de tri de Chambéry. Puis l'activité a repris « en mode dégradé » et n'a retrouvé un fonctionnement normal qu'au 8 juin avec un protocole de sécurité adapté, intégrant les mesures de distanciation anti-Covid.

Le verre transite par un quai de transfert à Belley (01) avant envoi à l'usine de recyclage.

Tonnages valorisés

Emballages

Acier	Aluminium	Cartonnettes	Briques	PET clair	PET foncé	PEHD
12,54 t	1,393 t	73,128 t	4,577 t	12,971 t	6,264 t	12,406 t

Papiers

Verre

Bouquin II (papier qualité supérieure)	Gros de magasin (papier qualité inférieure)	Papiers/cartons en mélange (sorte Covid)	Verre
143,60 t	9,494 t	16,991 t	604,92 t

Il s'agit là des tonnages expédiés au cours de l'année sans que l'état des stocks à fin 2019 et fin 2020 n'ait été pris en compte.

☛ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 3 884 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2020.

Au total, elle a incinéré 114 775 t de déchets en 2020 (OM, DASRI, autres déchets) et 20 729 t de boues.

La production réelle d'énergie a été la suivante :

- 28 455 MWh d'électricité, soit l'équivalent des besoins annuels en électricité de 4 100 foyers
- 101 460 MWh de vapeur, soit l'équivalent des besoins annuels en chauffage et eau chaude de 10 100 foyers

En 2020, le coefficient de valorisation énergétique était de 76,4 % (selon la nouvelle formule de calcul de performance énergétique en vigueur).

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage de Sibuet Environnement à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

☛ Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).

C - Les indicateurs financiers

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire de la CCCC a accepté la création d'un budget annexe déchets à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les chiffres indiqués dans cette partie sont issus de ComptaCoût, méthode basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer notamment de manière à renseigner plus facilement la Matrice des coûts.

Les chiffres peuvent donc être différents du résultat du compte administratif.

1. Financement du service

☛ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1^{er} janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2020 était de 10,60 %, inchangé par rapport à 2019.

Le montant de la TEOM perçue au titre de l'année 2020 est de 1 747 635 €.

☛ La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, maisons de retraite, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

La quantité maximale de déchets assimilables aux ordures ménagères pouvant être prise en charge chaque semaine par le service public de gestion des déchets auprès d'un producteur qui n'est pas un ménage est fixée à 25 000 litres.

En 2020, outre les communes membres de la CCCC, 15 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale, représentant une recette de 145 837 €.

☛ Les apports en déchèterie

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2020 étaient :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois : 8 €/m³
- encombrants/gravats, PVC : 15 €/m³
- pneumatiques/plâtre : 25 €/m³
- amiante : 65 €/m³
- DDS : 2,5 €/kg

Pour 2020, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels se sont élevées à 29 181 €.

☞ Les éco-organismes

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes.

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio (papiers)	01/01/2014
Convention OCAD3E/Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention OCAD3E/Récylum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014

Les soutiens pris en compte pour l'année 2020 sont les suivants :

	Citeo	Eco-mobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion
Soutien	112 975 €*	26 384 €	13 645 €	4 253 €	1 698 €
TOTAL	158 955 €				

* Le montant du soutien Citeo indiqué ici correspond au liquidatif prévisionnel emballages 2020 + soutien papiers 2018

Le détail des soutiens est présenté en Annexe 2.

☞ Vente des matériaux

La CCCC vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivités, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés ou conventions d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

	Emballages	Papiers	Verre	Déchèteries
Vente matériaux	8 227 €	8 939 €	12 727 €	39 272 €
Total	69 165 €			

☞ Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs.

En 2020, elles se sont élevées à 3 315 €.

☞ Synthèse des montants perçus

TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèteries	Soutiens des éco-organismes	Vente matériaux	Autres recettes	TOTAL
1 747 635 €	145 837 €	29 181 €	158 955 €	69 165 €	3 315 €	2 154 088 €

2. Coût du service

🔧 Investissements

Le service déchets de la CCCC prend en charge les investissements suivants :

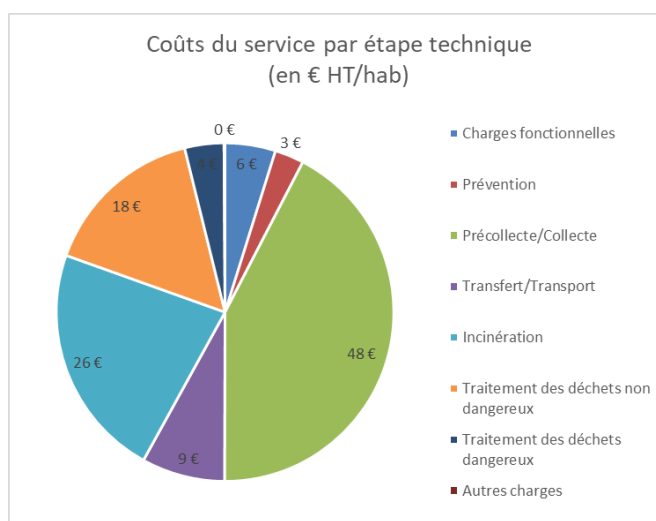
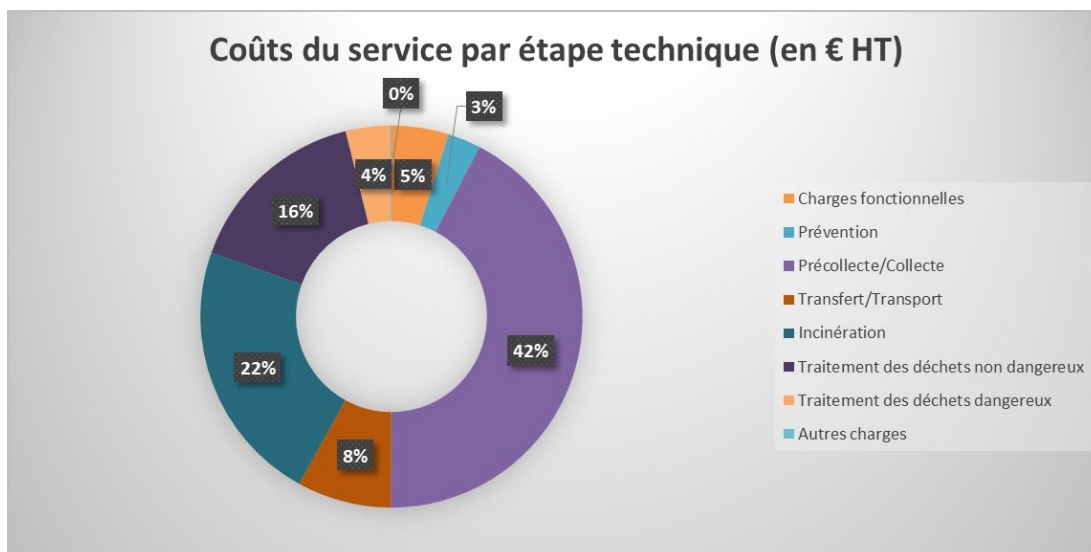
- acquisition de bacs et colonnes de tri
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri
- acquisition de composteurs collectifs
- subventions à l'acquisition de broyeurs de végétaux
- étude territoriale du service de déchèterie
- travaux d'entretien des déchèteries et achat de matériels lié à leur fonctionnement

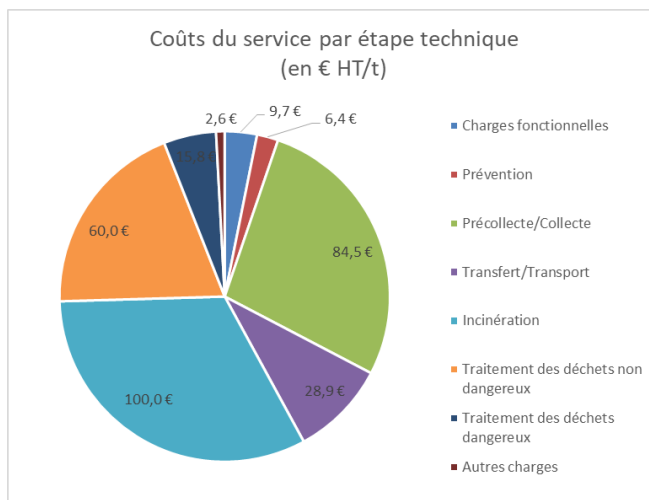
En 2020, ceux-ci se sont élevés à 41 273 € TTC.

🔧 Fonctionnement

Le détail des coûts par flux de déchets se trouve en Annexe 3.

Les charges de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :





Les charges fonctionnelles regroupent les charges de structure et les charges de communication.

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à :

- collecte des ordures ménagères (marché Sibuet/SME) = 578 558 € TTC
- valorisation énergétique des ordures ménagères (Savoie Déchets) = 471 120 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers (marché Lely Environnement, DDS inclus) = 486 048 € TTC
- collecte sélective (marché Sibuet/SME) = 138 769 € TTC
- tri des emballages et papiers (Savoie Déchets) = 63 267 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 (marché Chartreuse Energie, DDS inclus) = 35 345 € TTC

La collecte et l'incinération des ordures ménagères concentrent plus de 50 % des coûts du service de gestion des déchets.

Coûts aidés

Coût aidé = charges – produits industriels – soutiens – aides

où : charges = charges de structure + communication + prévention + charges de collecte, transport, traitement, ...
 produits industriels = vente de matériaux + vente composteurs
 soutiens = soutiens des éco-organismes
 aides = reprise des subventions d'investissement

Le coût aidé 2020 par flux de déchets est présenté dans le tableau ci-dessous :

Coût aidé HT Année 2020	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
En €	1 029 617 €	40 330 €	16 100 €	59 880 €	545 484 €	412 €	1 691 823 €
En € / hab	60,5 €	2,4 €	0,9 €	3,5 €	32,1 €	0,0 €	99,4 €
En € / tonne	265,1 €	54,6 €	67,4 €	263,8 €	118,2 €	9,6 €	173,6 €

Les ordures ménagères concentrent plus de 60 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

L'évolution des coûts aidés, par flux, sur les 3 dernières années, est présentée dans les tableaux suivants :

Coût aidé en € HT

Coût aidé en € HT	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2020	1 029 617 €	40 330 €	16 100 €	59 880 €	545 484 €	412 €	1 691 823 €
2019	1 034 628 €	22 974 €	3 781 €	22 584 €	496 510 €	0 €	1 580 478 €
2018	1 054 035 €	25 079 €	-6 736 €	27 166 €	414 605 €	-1 691 €	1 512 457 €

Coût aidé en € HT / habitant

Coût aidé en € HT / hab	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2020	60,5 €	2,4 €	0,9 €	3,5 €	32,1 €	0,0 €	99,4 €
2019	60,9 €	1,4 €	0,2 €	1,3 €	29,2 €	0,0 €	93,1 €
2018	62,2 €	1,5 €	-0,4 €	1,6 €	24,5 €	-0,1 €	89,3 €

Coût aidé en € HT / tonne

Coût aidé en € HT / tonne	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2020	265,1 €	54,6 €	67,4 €	263,8 €	118,2 €	9,6 €	173,6 €
2019	256,4 €	37,2 €	14,6 €	108,6 €	102,1 €	0,0 €	157,5 €
2018	251,0 €	38,1 €	-25,1 €	141,8 €	90,5 €	-27,3 €	152,5 €

La hausse du coût aidé sur l'ensemble des flux (hors OM) s'explique en partie par l'effondrement des prix de reprise des matériaux valorisables issus de la collecte sélective et des déchèteries, diminuant la part des recettes industrielles.

A l'inverse, le coût aidé du flux ordures ménagères est en baisse constante depuis 2018 du fait de la diminution des tonnages collectés et donc du coût d'incinération.

Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière		Repreneur
Bouquin II		Norske Skog Golbey
Plastiques	PET clair	PAPREC
	PET foncé	
	PEHD	
EMR		EPR
Gros de Magasin		EPR
Acier	Collecte sélective	ArcelorMittal
	Mâchefers	Savoie Déchets
Aluminium	Collecte sélective	Regeal Affimet
	Mâchefers	Savoie Déchets
ELA		REVIPAC
Verre		OI-Manufacturing

Annexe 2 : Détail des soutiens des éco-organismes

	Citeo	EcoMobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion
Soutien à la valorisation	105 414 €	26 384 €	13 645 €	3 743 €	
Soutien développement durable	1 014 €				
Soutien à la communication	6 547 €			509 €	1 698 €
Total	112 975 €	26 384 €	13 645 €	4 253 €	1 698 €
			158 955 €		

Annexe 3 : Coûts complets par flux de déchets

Coût complet € HT Année 2020	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	28 200 €	9 400 €	9 400 €	11 135 €	35 865 €		94 000 €
Prévention	37 237 €				16 930 €		54 167 €
Précollecte/Collecte	563 378 €	41 326 €	17 748 €	78 227 €	120 799 €	2 110 €	823 588 €
Transfert/Transport		7 376 €			147 557 €		154 933 €
Incinération	428 291 €		1 755 €	5 112 €			435 158 €
Traitement des déchets non dangereux			8 814 €	41 834 €	254 111 €		304 759 €
Traitement des déchets dangereux					73 009 €		73 009 €
Autres charges		1 885 €					1 885 €
TOTAL							1 941 499 €

Coût complet € HT / hab Année 2020	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	1,7 €	0,6 €	0,6 €	0,7 €	2,1 €		5,5 €
Prévention	2,2 €				1,0 €		3,2 €
Précollecte/Collecte	33,1 €	2,4 €	1,0 €	4,6 €	7,1 €	0,1 €	48,4 €
Transfert/Transport		0,4 €			8,7 €		9,1 €
Incinération	25,2 €		0,1 €	0,3 €			25,6 €
Traitement des déchets non dangereux			0,5 €	2,5 €	14,9 €		17,9 €
Traitement des déchets dangereux					4,3 €		4,3 €
Autres charges		0,1 €					0,1 €
TOTAL							114 €

Coût complet € HT / tonne Année 2020	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	7,3 €	12,7 €	39,3 €	49,1 €	7,8 €		9,7 €
Prévention	9,6 €				3,7 €		6,4 €
Précollecte/Collecte	145,1 €	55,9 €	74,3 €	344,6 €	26,2 €	49,1 €	84,5 €
Transfert/Transport		10,0 €			32,0 €		28,9 €
Incinération	110,3 €		7,3 €	22,5 €			100,0 €
Traitement des déchets non dangereux			36,9 €	184,3 €	55,1 €		60,0 €
Traitement des déchets dangereux					15,8 €		15,8 €
Autres charges		2,6 €					2,6 €
TOTAL							199 €